Plate-forme des associations d'aînés de Genève

Plate-forme_StructuresD_ActivitesPour2012_111121_Annexe1PV_Pleniere25

Annexe no 1 au procès-verbal: présentation Eric Sublet concernant point 4.

Mise en place de nos structures pour 2012

Structures des activités

Programme 2012

Le comité a défini le schéma des activités de la Plate-forme pour 2012. Elles sont réparties dans 4 catégories d'activités distinctes.

1ère catégorie : Rencontres et échanges

L'objectif de permettre aux associations membres de se rencontrer, d'échanger, de partager leurs préoccupations et de collaborer reste la première mission que nous voulons poursuivre.

Le moyen continuera à être, d'une part, les réunions plénières trimestrielles durant lesquelles les associations peuvent présenter leurs activités ou soumettre des idées de projets ainsi que les rencontres bilatérales quand cela est approprié et, d'autre part, les bulletins d'information que nous publierons régulièrement.

2ème catégorie : Groupes de projet ad hoc

Divers projets internes demandent à être développés. Nous pouvons prendre comme exemple:

- Relations de collaboration et de promotion de la mise en place d'une politique des aînés avec les principales communes.
- Recherche de synergies sur des activités similaires entre certaines associations membres.
- Projet de développement de relations intergénérationnelles (éventuellement en
- collaboration avec d'autres organismes déjà impliqués dans ce domaine)
- Participation de la Plate-forme à des évènements publics extérieurs (Salons des aînés, manifestations de célébration, etc...)

Des groupes de travail seront constitués de représentants des associations intéressées par le sujet et se verront confier un ordre de mission par le comité avec objectif et délai et éventuellement accord de budget.

<u>3ème catégorie</u> : Commissions thématiques

Le principe de ces structures est de positionner la Plate-forme sur des sujets d'intérêt général dans les domaines traitant de l'intérêt des aînés

Ces commissions, à vocation plus permanente, travailleront sous la bannière de la Plate-forme mais avec une certaine autonomie de fonctionnement. Elles seront constituées de 8 à 10 membres délégués par les associations intéressées par le domaine et auront la faculté de faire participer à leurs travaux des experts extérieurs amenant une plus value reconnue.

Nous envisageons l'existence de 4 commissions :

Habitat seniors

Ce groupe, actuellement dirigé par H.P. Graf, réunit une quinzaine de personnes dont des experts extérieurs et a comme mission de promouvoir la réalisation d'habitations adaptées aux besoins de personnes autonomes mais en partie dépendantes. Il collabore déjà avec plusieurs organismes et est régulièrement consulté. Cette commission continuera à développer ses activités et sa participation à des projets extérieurs.

Commission consultative pour la constituante

Cette commission formée de 9 membres et présidée par Etienne Membrez a pour objectif de soumettre à l'Assemblée constituante des propositions d'articles concernant les aînés.

Elle a été accréditée par la présidence de l'assemblée constituante et s'est réunie à de nombreuses occasions depuis 2 ans.

Trois propositions d'articles constitutionnels ont été rédigés et présentés.

Le premier concernait la reconnaissance et le soutien par l'Etat de la vie associative.

Le deuxième traitait également de la reconnaissance et du soutien par l'Etat du bénévolat

Le troisième traitait des conséquences de l'évolution démographique dans nos sociétés et de la nécessité de mettre en place une structure pour une politique globale des aînés Ces trois propositions ont été inscrites dans l'avant projet de la nouvelle constitution et seront, en fait, débattues lors de la prochaine réunion plénière de la constituante cette semaine. Ceci est un succès notoire pour la reconnaissance de la Plate-forme. Cette commission arrêtera ses travaux lors du vote final du projet de constitution en 2013.

Commission pour la mise en place d'une structure pour une politique globale des aînés

Cette nouvelle commission aura comme mission de définir puis de proposer la meilleure option pour que l'Etat prenne en considération l'évolution démographique des prochaines années et mette en place une politique globale des aînés couvrant l'ensemble des revendications et des besoins de cette tranche de population (20%). Cela existe déjà dans d'autres cantons.

Il est envisagé qu'elle comprendra une dizaine de membres incluant la participation d'experts extérieurs

Nous avons déjà plusieurs candidats intéressés à en faire partie et pouvons mentionner, dans la catégorie expert, Philippe Aegerter, Andràs November, Etienne Membrez et Jacqueline Cramer et comme membres de la Plate-forme : Eric Sublet, Marguerite Birchler et un délégué de la Fegems.

La liste est donc ouverte et nous souhaiterions vivement que d'autres candidats se manifestent rapidement pour qu'une première réunion constitutive puisse être convoquée et qu'un règlement de fonctionnement soit élaboré.

Vous pouvez vous inscrire à la fin de cette réunion sur la feuille d'inscription préparée à cet effet.

Commission: la retraite: projet de vie 65+

L'objectif de cette commission sera de promouvoir le rôle que les aînés peuvent, doivent, jouer dans notre société du fait de leur disponibilité, leurs compétences et leur aspiration à continuer à participer à la vie communautaire.

Elle couvrira des domaines tels que options de bénévolat, entraide intergénérationnelle, contributions civiques, etc.

Nous avons également quelques candidats déjà annoncés : Philibert Perrin, Anne Davoli, Jacques Rey, un délégué de VIVA.

Prière de nous indiquer rapidement votre intérêt à faire partie de cette commission pour que nous puissions avancer rapidement.

<u>4ème catégorie : Représentation dans des organismes extérieurs</u>

L'un des objectifs de la Plate-forme est d'être un organe de représentation des associations se préoccupant de l'intérêt des aînés auprès des autorités.

Dans ce rôle nous avons été sollicités par le DARES de déléguer deux personnes pour faire partie de la nouvelle *Commission de coordination du réseau de soins*.

Egalement nous devrons nommer un délégué pour représenter la Plate-forme dans la nouvelle structure de gouvernance du bénévolat qui pourrait être mise en place prochainement.

D'autres participations à des organismes extérieurs viendront surement s'ajouter à ces deux cas.

D'une manière générale ces groupes de projet et ces commissions rapporteront régulièrement au comité ainsi qu'aux réunions plénières l'état d'avancement de leurs travaux.

Pour que tout cela fonctionne il est nécessaire que les associations membres contribuent activement à ces réalisations et informent leurs organisations des activités développées par la Plate-forme.

Pour le comité Eric Sublet Novembre 2011